

Modification du PLU de Rungis et élaboration du PLUi Forum participatif



Mot d'introduction

● **Bruno MARCILLAUD**
Maire de Rungis



Mot d'introduction

Camille VIELHESCAZE

Vice-Président du Grand-Orly Seine Bièvre
Délégué à l'urbanisme et au PLUi



Déroulé de la réunion

- Qu'est-ce qu'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) ? / Rappel de la démarche et de l'intégration de la modification du PLU
- Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)
- Temps d'échanges
- Déambulation participative autour de stands thématiques
 - Préservation du tissu pavillonnaire et nature en ville
 - Densité, renouvellement urbain et hauteurs
 - Zones d'activités économiques et leur devenir
 - Pôle d'expression libre et zonage
- Conclusion

Fin prévue à 20h30

Pour un temps de concertation constructif



**ÉCOUTONS NOUS
ACTIVEMENT**



**NE JUGEONS PAS,
SOYONS
BIENVEILLANTS**



**PARTAGEONS
LA PAROLE**

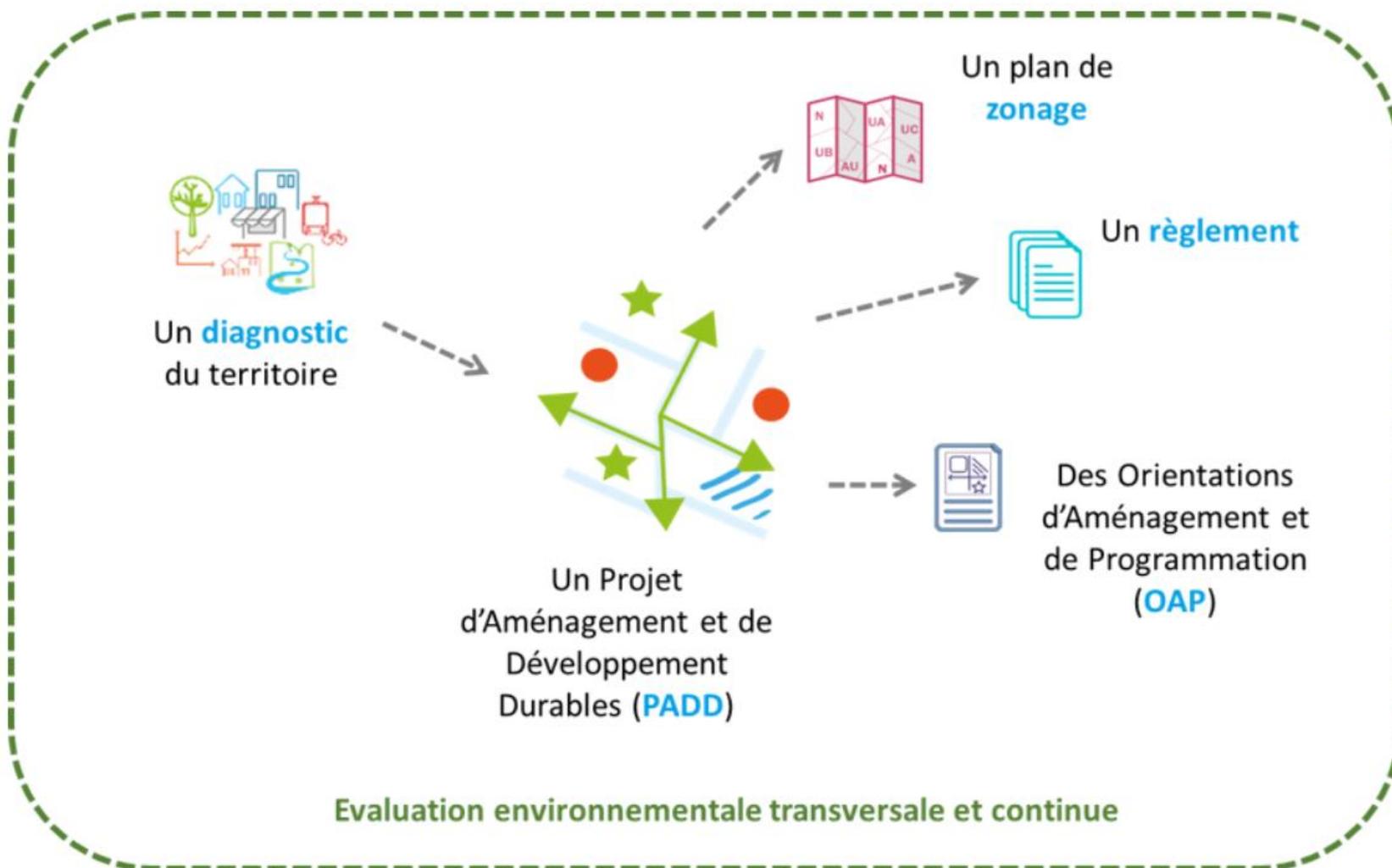


**POSONS UNE PAROLE
SYNTHÉTIQUE**



Qu'est-ce qu'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUI) ?

Qu'est-ce qu'un PLUi ?



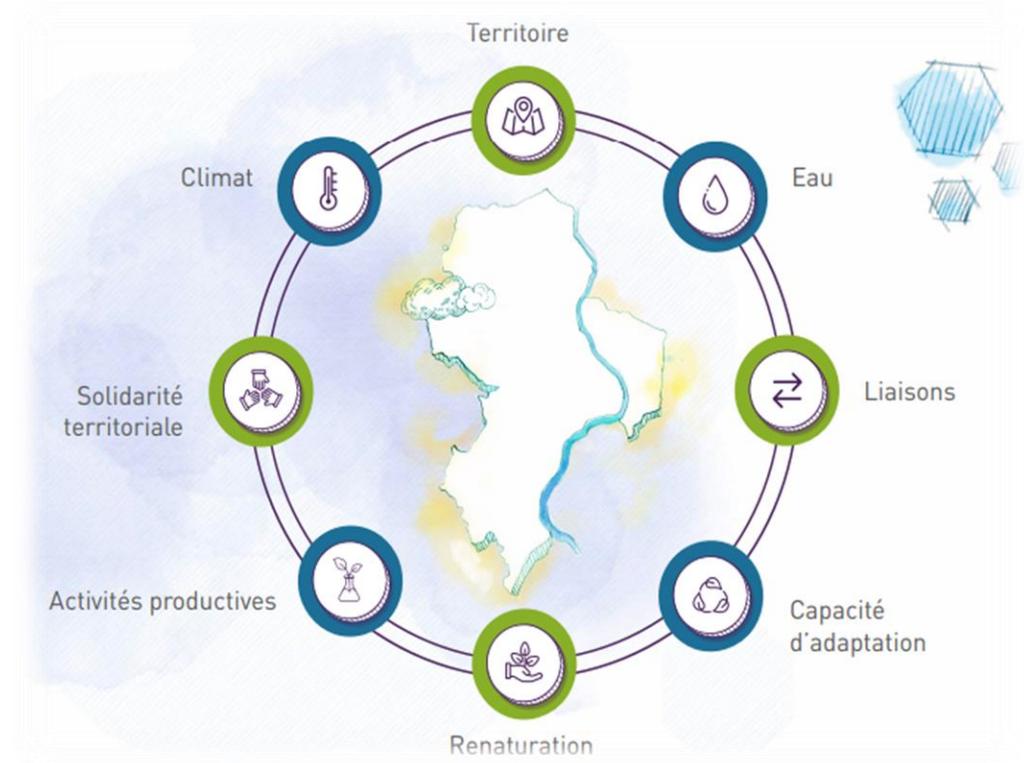
- Un document d'urbanisme constitué de plusieurs pièces

- Une réponse aux besoins du quotidien



Pourquoi le PLUi devient-il intercommunal ?

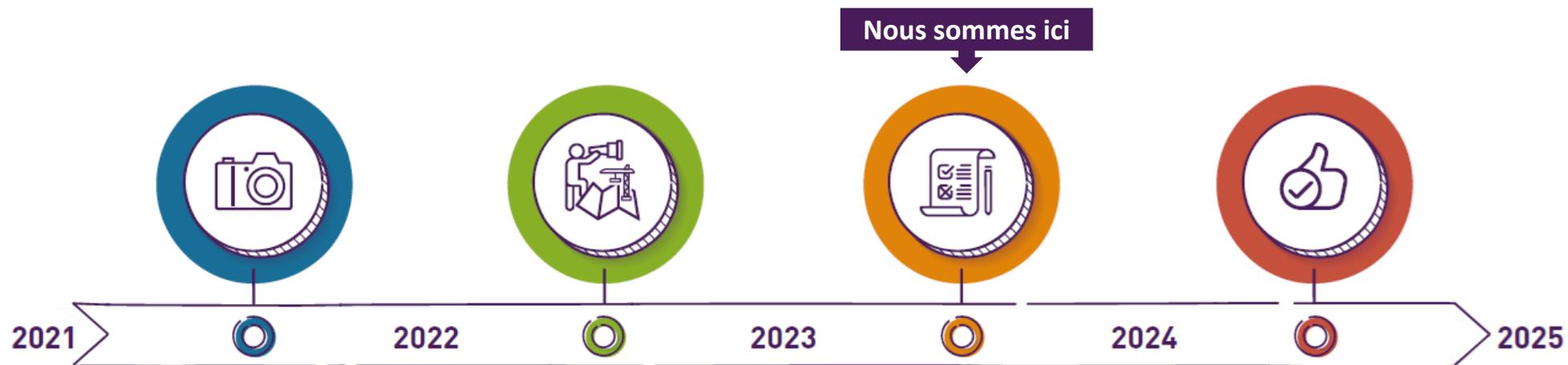
- Parce que **la loi a changé** : l'élaboration a été confiée aux **intercommunalités**, en lien avec les **autres acteurs et actrices du territoire**
- Pour mieux prendre en compte **les habitudes** des habitantes et des habitants à **l'échelle de leur bassin de vie**
- Pour **travailler en commun** sur des sujets qui dépassent l'échelle communale



Un PLUi qui s'inscrit dans la continuité du PLU communal

- Un PLU approuvé le 14 décembre 2015
- Une première modification en 2020
- Une deuxième modification en cours qui vise 3 objectifs :
 - Protéger le village
 - Protéger les abords du village
 - Protéger les terres agricoles de l'urbanisation
- **Des préoccupations convergentes avec les enjeux du PLUi.**
- **Une modification du PLU pour intégrer les objectifs de la Ville dans le PLUi**

Quels sont les grandes étapes du PLUi ?



LE DIAGNOSTIC

Dresser un état des lieux de notre territoire pour mieux identifier les défis pour demain.

LE PROJET d'Aménagement et de Développement Durables

Définir les grandes intentions pour penser notre territoire de demain sur de grands thèmes du quotidien.

LE RÈGLEMENT

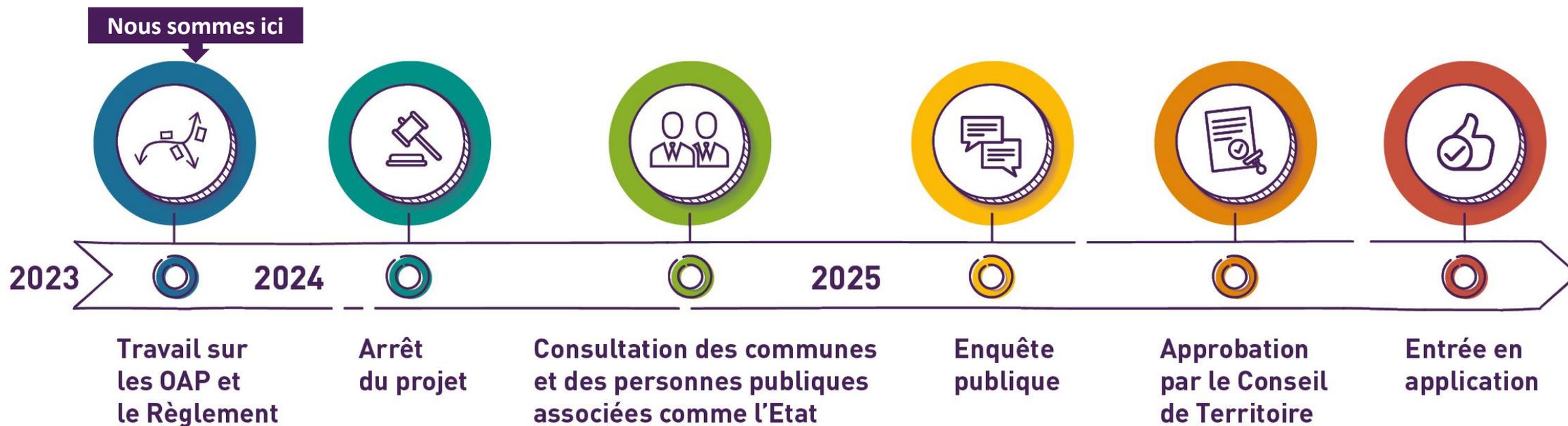
Fixer des règles, applicables à tous, pour savoir ce qui est possible ou non de construire pour chaque parcelle et comment il est possible de construire.

LA VALIDATION

Dernière ligne droite de la démarche : consultation des partenaires publics (Etat, Région, Métropole, Départements), enquête publique et entrée en vigueur du PLUi, qui remplacera les PLU communaux.

Concertation continue à l'échelle du territoire et de chaque commune

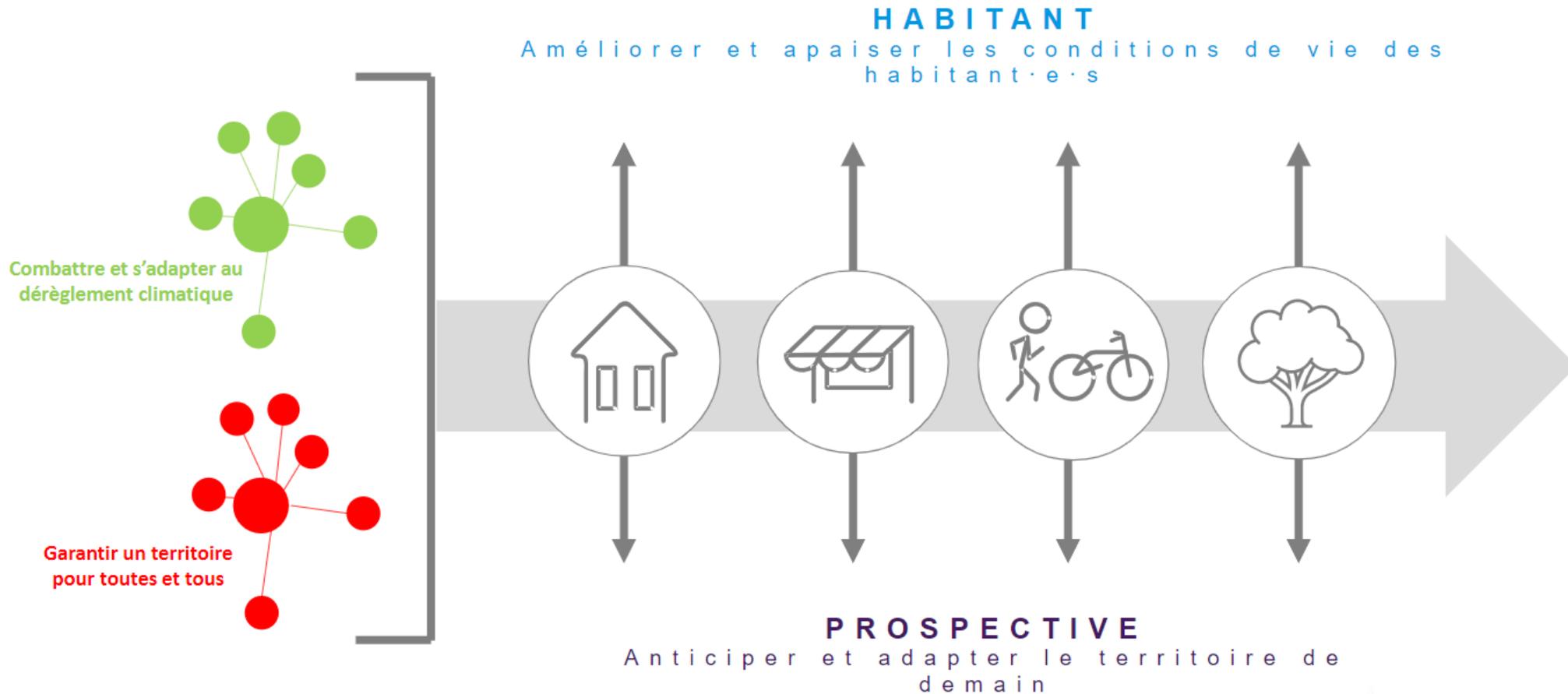
● Rappel des prochaines étapes





Un Projet d'Aménagement et de Développement Durables

Deux orientations mettant l'environnement et la solidarité en fils directeurs



Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables



Améliorer et apaiser
les conditions de vie
des habitant·e·s

1

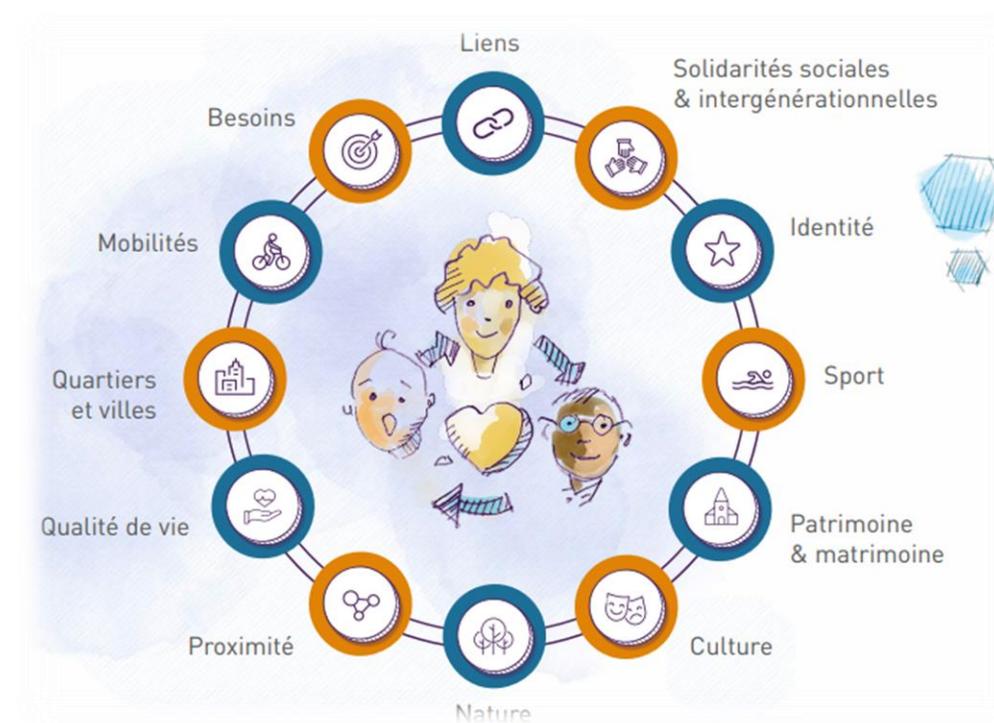
Penser des lieux et des espaces vivants, naturels, agréables et pacifiés

2

Permettre de se loger dignement, avec des logements de qualité pour toutes et tous

3

Favoriser la ville des proximités, par le vivre-ensemble et l'offre de commerces, d'équipements et de services de proximité



Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables



Anticiper et adapter le territoire de demain

1

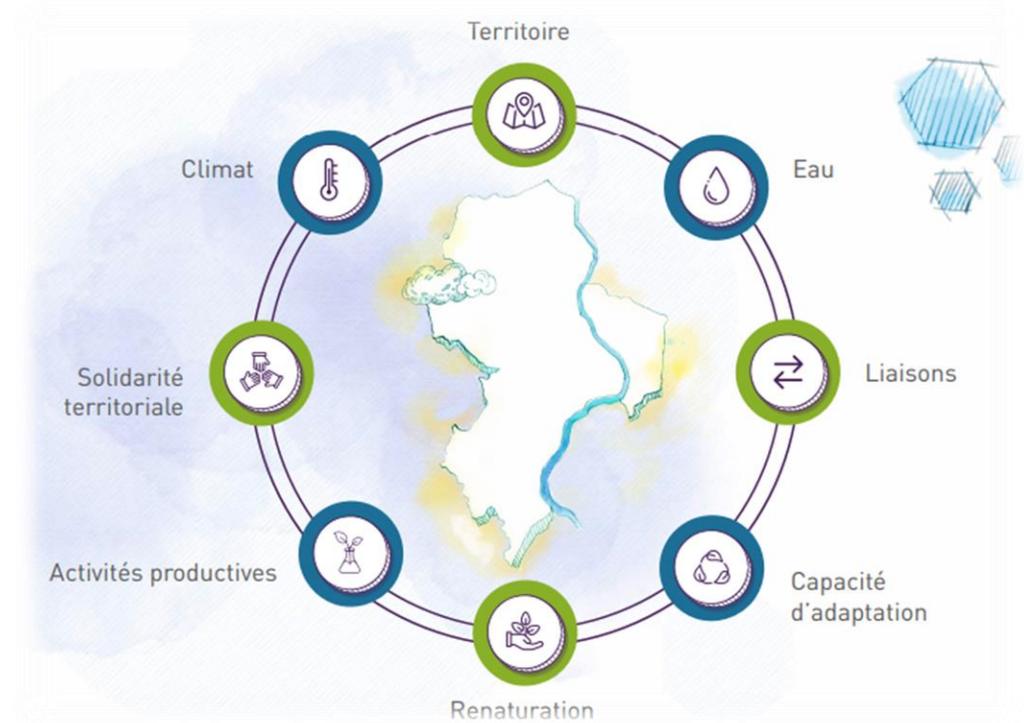
Soutenir un développement urbain équilibré, avec des projets adaptés aux besoins du territoire et durables

2

Porter une programmation économique et attractive, c'est-à-dire promouvoir les filières économiques stratégiques (MIN de Rungis, logistique, industries...) et les savoir-faire locaux (artisanat...)

3

Faciliter et renforcer les mobilités, en développant les transports en commun et en résorbant les coupures urbaines





Des questions / réactions ?



Pour un temps de concertation constructif



**ÉCOUTONS NOUS
ACTIVEMENT**



**NE JUGEONS PAS,
SOYONS
BIENVEILLANTS**



**PARTAGEONS
LA PAROLE**



**POSONS UNE PAROLE
SYNTHÉTIQUE**



Déambulation participative autour de stands thématiques



Agir pour et avec vous

Déroulé et objectifs des stands

OBJECTIFS :

- Vous permettre de prendre connaissance de **différents dispositifs réglementaires et de découvrir les ambitions** portées par la Ville et le Grand-Orly Seine Bièvre.
- Des supports pour **noter vos observations et contributions.**
- Un format libre vous permettant de choisir le temps que vous souhaitez consacrer à chaque thématique.

PÔLES THÉMATIQUES :

- **Préservation du tissu pavillonnaire et nature en ville**
- **Densité, renouvellement urbain et hauteurs**
- **Zones d'activités économiques**
- **Pôle d'expression libre et zonage**



Mot de conclusion

● **Bruno MARCILLAUD**
Maire de Rungis

Je souhaite m'informer et/ou m'exprimer : comment faire ?

La concertation se déroule à l'échelle du Territoire et se décline ville par ville :



Des articles dans la presse locale, ainsi que des lettres d'informations disponibles en mairie, vous permettront de vous informer aux grandes étapes de la démarche !



Des temps de concertation, sous différents formats (stands en extérieur, balades, réunions publiques, ateliers...) vous permettront d'échanger et de vous exprimer



Des expositions vous permettront de suivre au fur et à mesure l'avancement de la démarche



Sur grandorlyseinebievre.fr, retrouvez toutes les infos du PLUi mais également des documents téléchargeables et un espace où vous pouvez vous exprimer.

● Rappel des prochaines étapes

